



Les meublés de tourisme classés

Sources : INSEE, SPOT Auvergne, Thermauvergne, CDT 03, UDOTSI 03, Gîtes de France 03

Les meublés de tourisme se placent en troisième position pour la fréquentation en hébergement marchand avec **197 500 nuitées d'avril à septembre 2009** (soit 16% des nuitées marchandes). La contribution à cette forme d'hébergement au volume global des dépenses touristiques atteint les 10%.

L'ESSENTIEL :

- 21% des lits, 16% des nuitées et 10% de dépenses en hébergement marchand.
- Baisse de 1% du volume global des nuitées par rapport à 2008 avec un mois d'août difficile (+ 6% en Auvergne).
- Une avant et une arrière saison dynamiques mais une fréquentation de cœur d'été en berne.
- La fréquentation en haut de gamme (3 et 4*) progresse de 11% contre - 7% pour l'entrée de gamme (1 et 2*).
- Le taux d'occupation progresse de 3,5 points sur la saison, tiré par les mois de juin et septembre..
- L'Ile-de-France, Rhône-Alpes et la région Centre génèrent plus de 2/3 des nuitées.

■ LE PARC

En 2009, le parc départemental des meublés de tourisme classés s'élève à **987 unités, soit un total de 3 947 lits** :

- 1 583 lits hors villes d'eaux (40% du parc),
- 2 364 lits dans les villes d'eaux (60% du parc).

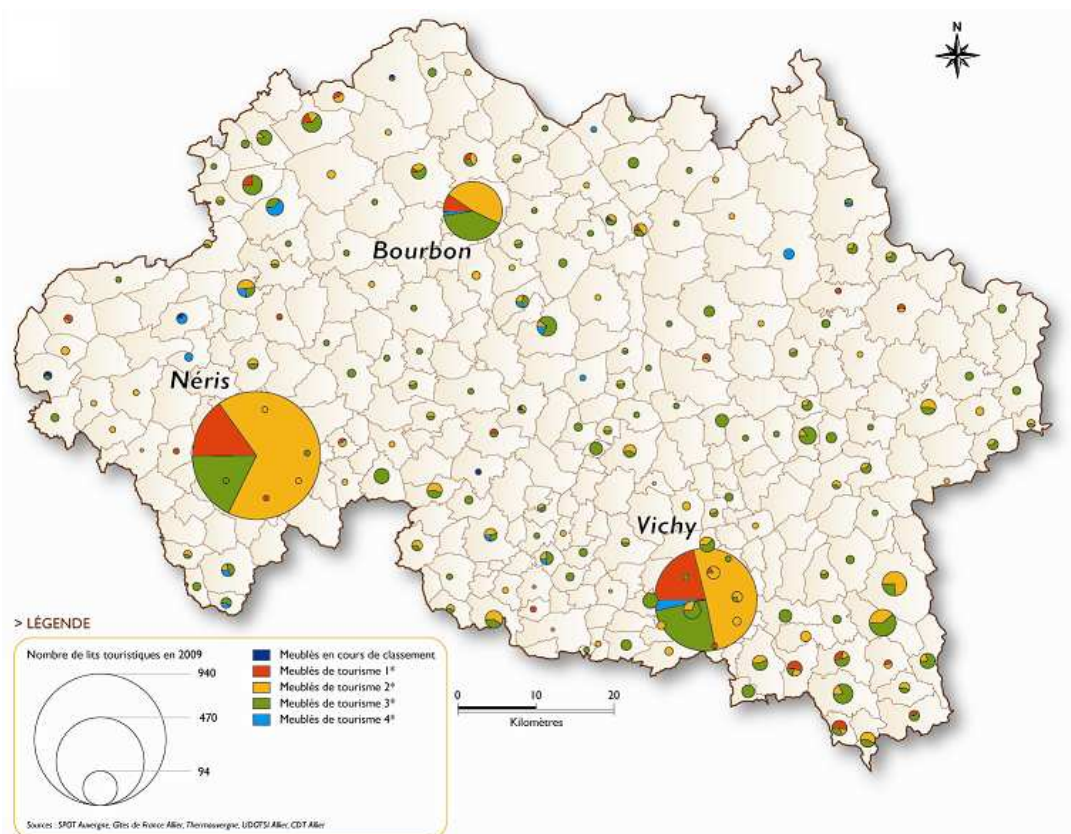
Parmi les villes d'eaux, Néris-les-Bains concentre 57% des meublés thermaux, Vichy 30% et Bourbon l'Archambault 13%.

> Parc 2009 des meublés de tourisme classés

Type de meublé	Nb de meublés	Nb de lits
Meublés de villes d'eaux	591	2 364
Autres meublés classés	396	1 583
dont Gîtes de France en centrale de réservation	254	1 015
dont Gîtes de France hors centrale de réservation	68	272
Total meublés classés	987	3 947

Source : Insee - Gîtes de France - Thermauvergne - UDOTSI

> Répartition géographique de la capacité d'accueil selon la catégorie de confort



Entre 2006 et 2009, le parc de meublés de tourisme classés de l'Allier régresse très légèrement (- 1%). Cette évolution est sensiblement différente en fonction du type de meublés puisque **les meublés des villes d'eaux diminuent de 6% tandis que les autres meublés progressent de 8%**. Et parmi les villes d'eaux, les situations sont très diverses : le parc de meublés de Vichy diminue de 32% quand ceux de Nèris-les-Bains et Bourbon l'Archambault augmentent respectivement de 12% et 17%.

Par gamme, 66% des lits sont classés en 1 et 2 étoiles, contre seulement 34% en 3 et 4 étoiles. Ce constat est à nuancer selon le type de meublé. Les meublés thermaux ont un niveau de gamme très inférieur aux autres meublés classés (20% de 3 et 4 étoiles pour les villes d'eaux contre 54% pour les autres). Toutefois, parmi les villes d'eaux, Bourbon l'Archambault se différencie avec 38% de meublés 3 et 4 étoiles.

> Répartition du parc 2009 selon la catégorie de classement (en lits)



Entre 2006 et 2009, le parc des meublés thermaux baisse de 5% dans les catégories d'entrée de gamme (1 et 2 étoiles) et de 8% dans les catégories 3 et 4 étoiles. Au contraire, pour les autres meublés classés, ce sont les catégories 3 et 4 étoiles qui progressent de près de 30% tandis que les 2 étoiles stagnent et les 1 étoile diminuent de 22%.

■ LA FREQUENTATION (avril à septembre)

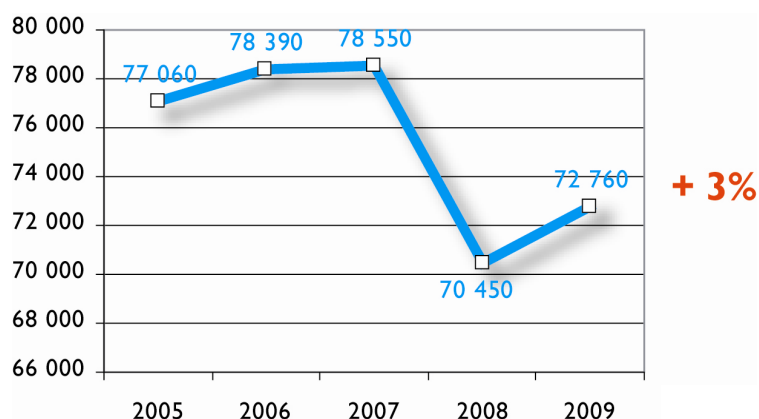
Avec 197 500 nuitées, **l'Allier représente 15% nuitées régionales en meublés de tourisme classés**. 51% des nuitées sont réalisées par les meublés des villes d'eaux contre 49% pour les autres meublés classés.

Les meublés classés enregistrent sur la période d'avril à septembre une régression de leur fréquentation de 1% par rapport à 2008 (+3% pour les meublés des villes d'eaux et -5,5% pour les autres) alors que l'Auvergne enregistre une augmentation de 6%.

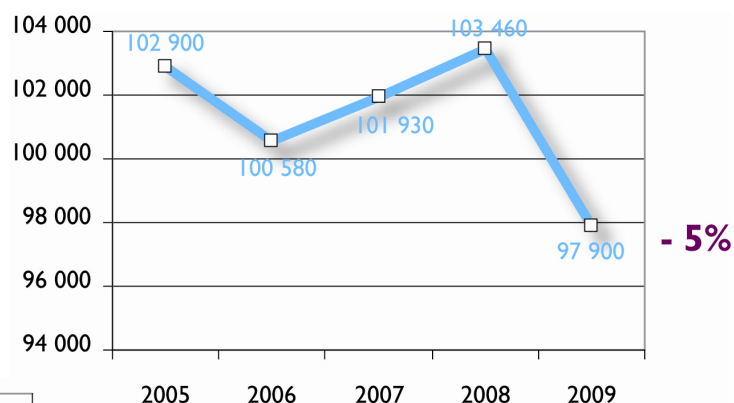
Cette régression est essentiellement due à une fréquentation en baisse de 5% en cœur de saison (-9% en août) alors que les ailes de saison s'affirment avec +3% de nuitées.

> Evolution de la fréquentation en nuitées...

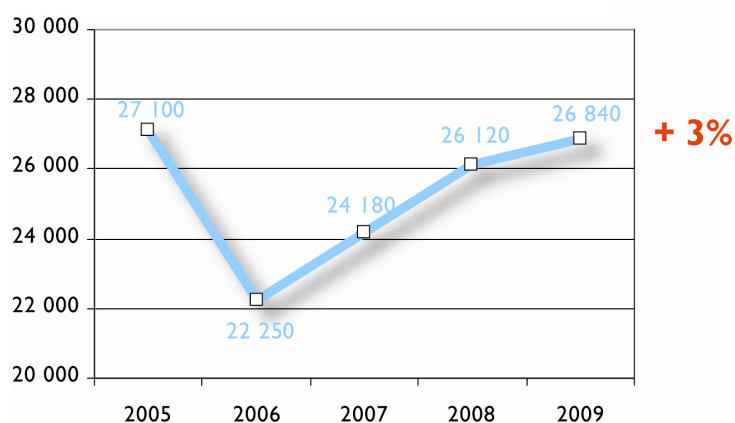
... en avant saison (avril/mai/juin)



... en cœur de saison (juillet/août)



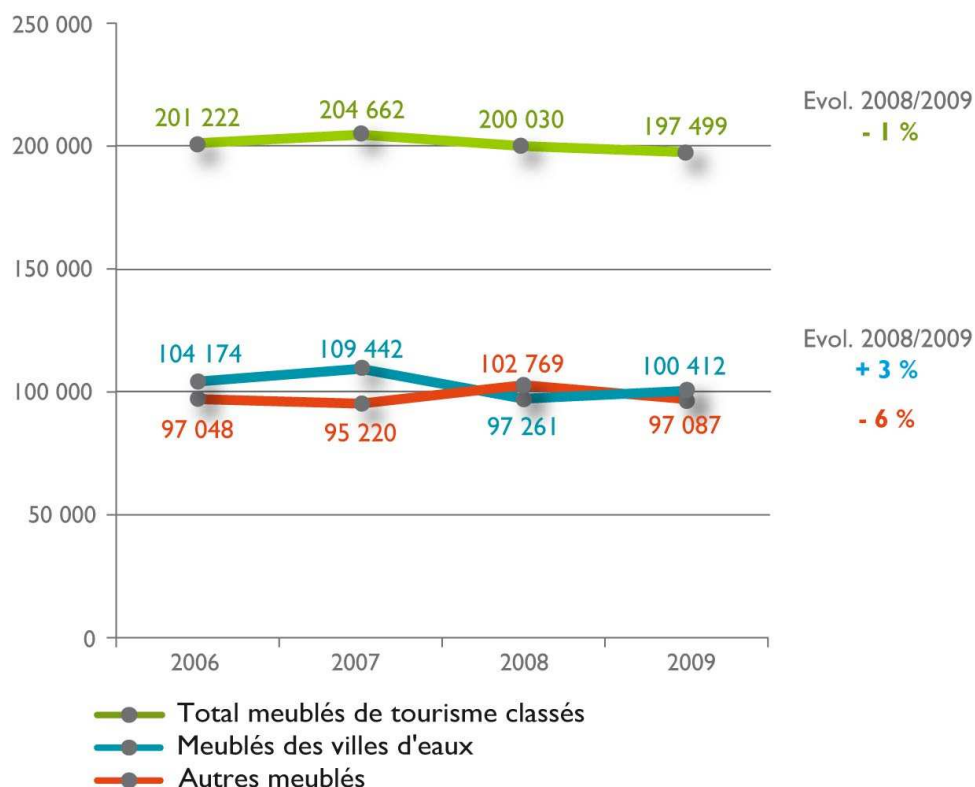
... en après saison (septembre)



La fréquentation des meublés de tourisme classés de l'Allier connaît une légère baisse entre 2006 et 2009 (-2 % de nuitées), une évolution qui s'inscrit dans le contexte régional (-1 % de nuitées sur la même période).

En détail, la fréquentation des meublés thermaux diminue de 4% tandis que celle des autres meublés tend à stagner.

> Evolution de la fréquentation en meublés de tourisme de 2006 à 2009



Sources : INSEE - Gîtes de France - Thermauvergne - UDOTSI

Par gamme, les catégories 1 et 2 étoiles cumulent 59% des nuitées contre 41% pour les 3 et 4 étoiles. Cette répartition est sensiblement différente en fonction du type de meublés ; 22% des nuitées en meublés thermaux sont réalisées en 3 et 4 étoiles contre 61% pour les autres meublés.

La fréquentation des établissements 1 et 2 étoiles diminue de 4% entre 2006 et 2009 (-7% entre 2008 et 2009) tandis que celle des 3 et 4 étoiles progresse de 7% (+11% entre 2008 et 2009). Encore une fois la situation des meublés des villes d'eaux est moins bonne avec - 11 % de fréquentation sur les catégories 3 et 4 étoiles. Les autres meublés classés progressent de 16% sur ces mêmes catégories mais diminuent de 10% sur les 1 et 2 étoiles.

La durée moyenne de séjour s'élève en 2009 à 11,5 jours, avec une moyenne de 18 jours passés dans les meublés des villes d'eaux.

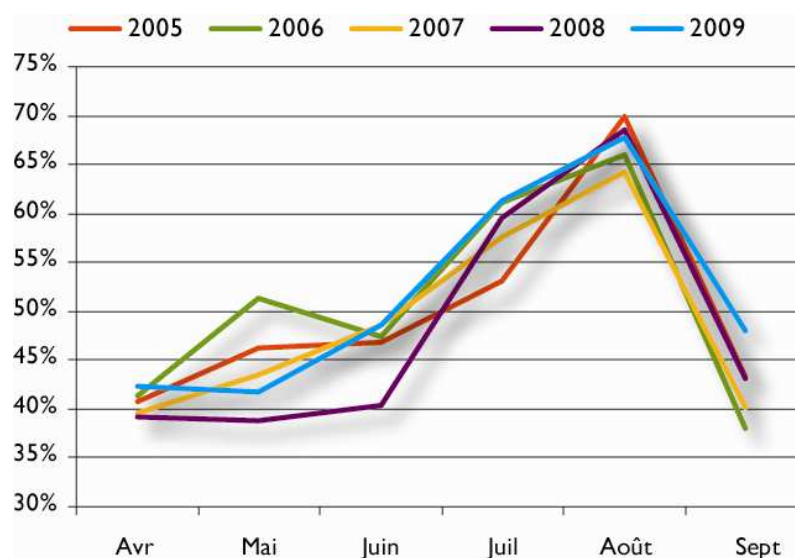
■ LE TAUX D'OCCUPATION

En grim pant à 51,8% en 2009, le taux d'occupation des meublés de tourisme classés gagne 3,5 points, tiré surtout par le mois de juin (+8,2 points) et de septembre (+4,9 points).

A noter que sur l'ensemble de la saison, les meublés 1* ont un taux d'occupation en augmentation de 15,8 points.

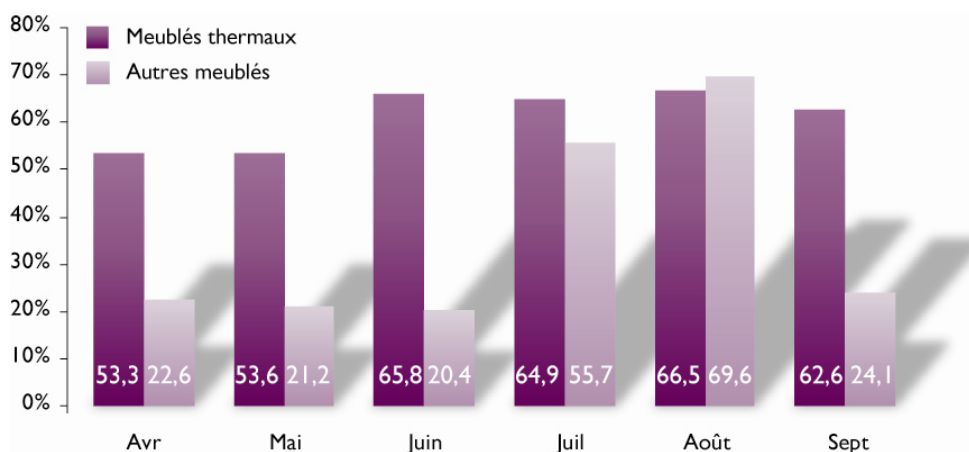
Le taux d'occupation de l'ensemble des meublés de tourisme classés progresse de 0,7 point entre 2006 et 2009, passant de 51,1% à 51,8%.

> Evolution mensuelle du taux d'occupation (2005-2009)



Le taux d'occupation des meublés thermaux est beaucoup plus stable que celui des autres meublés fortement marqués par la saisonnalité. Il faut toutefois noter que les meublés de l'espace rural subissent des fluctuations plus importantes liées entre autres au facteur météorologique mais aussi au calendrier des vacances scolaires. Par ailleurs, la durée moyenne des séjours en meublés thermaux est de 18 nuits alors que celle des autres meublés n'est que de 6.

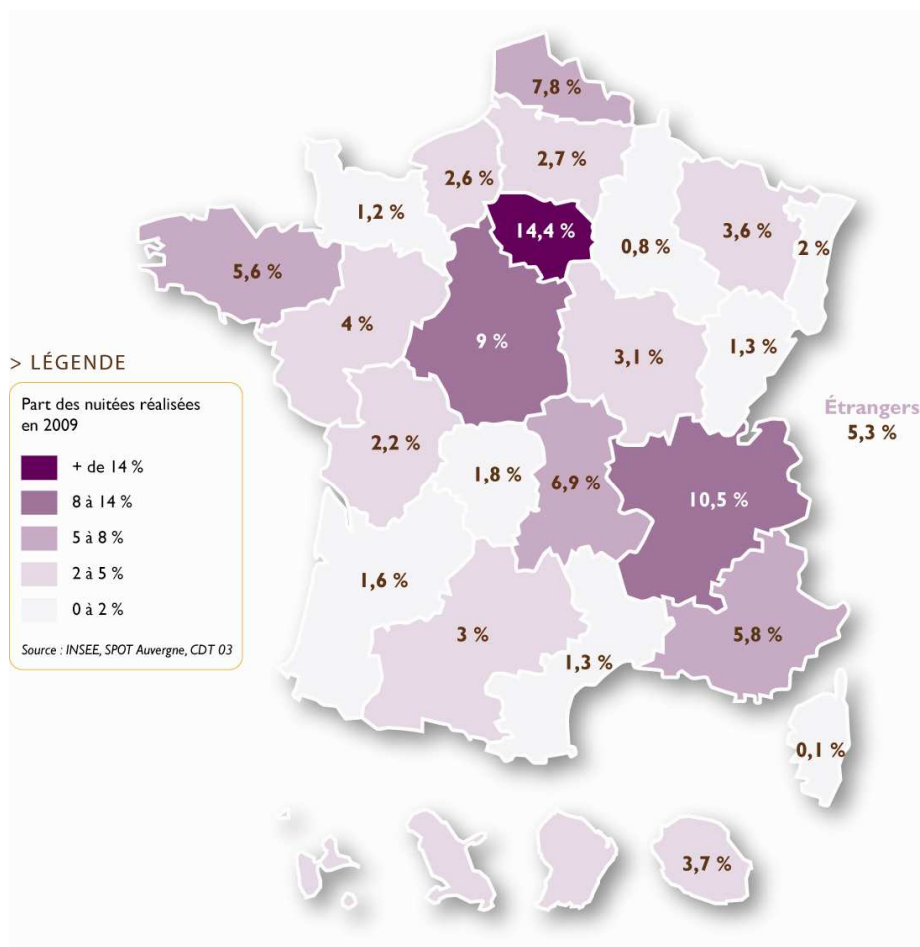
> Evolution mensuelle du taux d'occupation selon le type de meublés



■ **LES CLIENTÈLES (ensemble des meublés de tourisme classés)**

La fréquentation des meublés de tourisme classés est essentiellement française, puisque 5 % des nuitées sont réalisées par les clientèles étrangères. La prédominance de la fréquentation française s'explique par le poids du thermalisme, dont le marché est essentiellement national.

> **Répartition de l'origine des clientèles (unité : nuitées)**



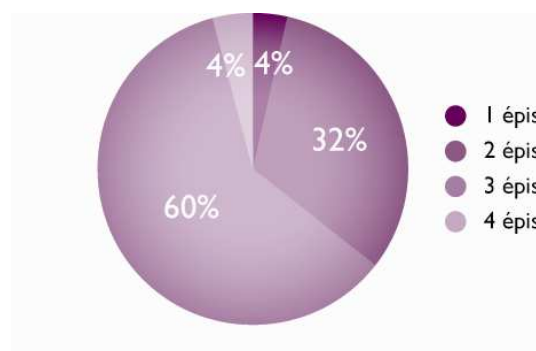
Plus d'1/3 des nuitées en meublés est réalisé par les clientèles en provenance d'Ile-de-France, de Rhône-Alpes et du Centre (34%). Le marché du grand Ouest français est également largement représenté, puisque les régions Bretagne et Pays de la Loire et Centre génèrent près de 10 % des nuitées. Le poids du grand Ouest s'explique en partie par la proximité des stations thermales de l'Allier pour ce bassin de clientèle.

On note également l'importance croissante de la clientèle de la région PACA, qui réalise en 2009 près de 6% des nuitées en meublés classés.

■ ZOOM SUR LES MEUBLES EN CENTRALE DE RESERVATION

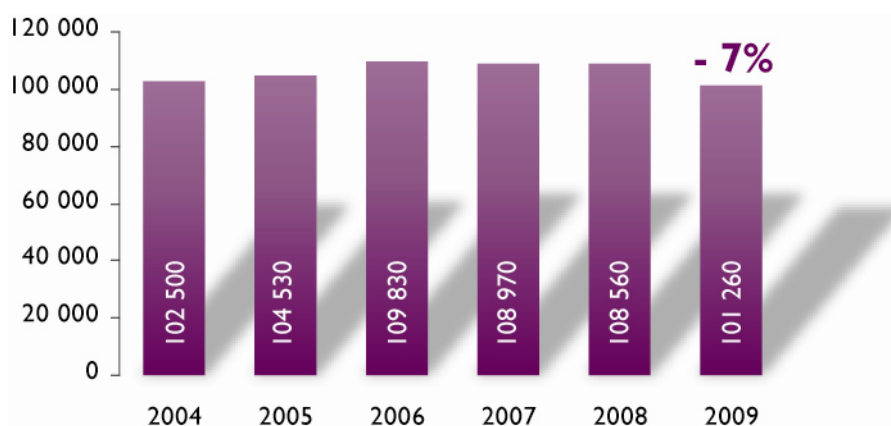
Avec **254 établissements et 1015 lits**, le parc des meublés en centrale s'érode puisqu'il perd 9% de ses établissements mais aussi de ses lits par rapport à 2008. **Le parc augmente toutefois en qualité** puisqu'en 2009, 64% des équipements sont classés en haut de gamme (3 ou 4 épis) contre 58% en 2008.

> Répartition du parc selon la catégorie de confort (% lits)



Les Gîtes de France en Centrale représentent 26% du parc global mais enregistrent 40% des nuitées. Sur l'ensemble de l'année (janvier à décembre) **le nombre de nuitées dans les gîtes en centrale est en diminution de 7%**. Sur la saison (avril-septembre), la fréquentation est en baisse de 8% et elle perd encore un point de plus sur le cœur de saison (juillet-août).

> Evolution de la fréquentation de 2004 à 2008 (janv. à déc., nuitées)

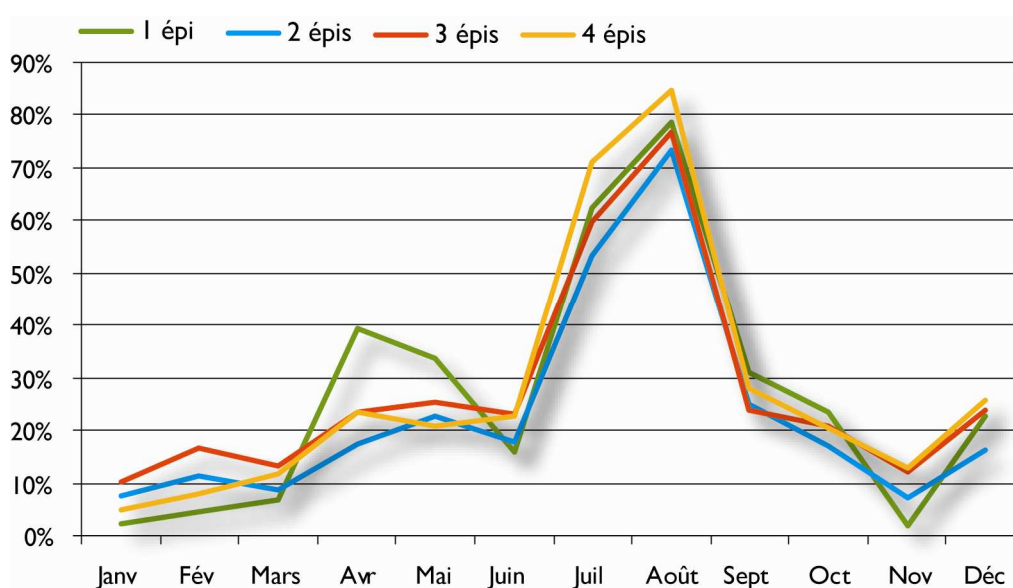


Le taux d'occupation des Gîtes en centrale de réservation entre avril et septembre est de 39,1% en 2009 alors qu'il était de 38,7% en 2008.

Alors que le taux d'occupation des gîtes « entrée de gamme » (1 à 2 épis) diminue d'environ 1,5 point entre 2008 et 2009, celui des gîtes 3 épis ne perd que 0,4 points et celui des gîtes 4 épis progresse considérablement avec +8%.

On constate que sur les ailes de saison (avril-mai et septembre) les gîtes d'entrée de gamme enregistrent un taux d'occupation supérieur aux gîtes haut de gamme alors que la tendance s'inverse de juin à août.

> Evolution du taux d'occupation mensuel selon la catégorie de confort



Avec un taux d'occupation à 41% en Auvergne pour les gîtes en centrale sur l'ensemble de la saison, l'Allier est le département auvergnat au taux d'occupation le plus bas. A noter tout de même qu'il enregistre des taux d'occupation supérieurs à la moyenne auvergnate sur les ailes de saison (mai-juin et septembre).

Ne disposant pas d'une saison d'hiver aussi marquée que ses congénères, l'Allier affiche des taux d'occupation en retrait sur la saison hivernale.

> Evolution du taux d'occupation mensuel Allier / Auvergne

